

10 Faits divers & Justice

Vols de véhicules à Libreville...

Quatre individus écroués à la prison centrale

COE

Libreville/Gabon

QUATRE individus, suspectés d'avoir volé huit véhicules de service, sont actuellement sous mandat de dépôt à la prison centrale de Libreville. Parmi eux, deux Gabonais: William Minko, 38 ans, exerçant comme plombier et maçon, et Ali Kassimo Mvé, 31 ans, chauffeur. Mais aussi deux non-Gabonais: Polycarpe Fakam-Nchahi, de nationalité tchadienne, 25 ans, chauffeur comme Mvé, et un Camerounais exerçant comme tôlier au nom de Zacharia Aradi, 33 ans. Les intéressés auraient deux complices, actuellement recherchés. Une source proche du dossier



Photo : COE

Les quatre mis en cause ont été écroués à la maison d'arrêt de Libreville où ils méditent actuellement sur leur sort. Photo de droite : Une partie des véhicules volés retrouvés par les OPJ.

sier affirme que les véhicules dérobés l'ont été dans des parkings de certaines institutions publiques à Libreville. Saisie de l'affaire, la police judiciaire a procédé à des investigations qui ont abouti à l'interpellation du

quatuor. Selon la même source, le réseau aurait des tentacules jusqu'au Cameroun, où les véhicules volés au Gabon seraient acheminés pour y être vendus. Dans sa déposition, William Minko explique que leur mode opératoire



Photo : COE

consistait, d'abord, à faire des repérages dans des institutions publiques pour détecter les biens convoités, avant de passer à l'acte. Il montre ensuite comment la cible est déverrouillée: il casse la vitre de la portière avant, côté chauffeur, et le

tour est joué. Il ne reste alors qu'à démarrer l'automobile. Destination : le garage. Là-bas, Polycarpe Fakam-Nchahi entre en scène en changeant la couleur du véhicule et les plaques minéralogiques, puis il refait

les pièces afférentes à la circulation automobile. Une fois cette seconde phase terminée, le véhicule est, soit vendu à Libreville, soit acheminé par Kassimo Mvé vers le Cameroun, où il est écoulé.

Constatant que des voitures disparaissent miraculeusement dans leurs parkings, les institutions victimes ont saisi la PJ pour une enquête, qui s'est donc soldée par l'arrestation des quatre suspects.

Au poste de police, Minko, Kassimo Mvé et Fakam-Nchahi ont reconnu les faits qui leur sont reprochés. En revanche, Zacharia Aradi a soutenu qu'il n'est qu'un receleur, puisqu'il dit avoir acheté deux véhicules volés, une double cabine et un minibus à 2 millions de francs.

... dans la commune d'Akanda...

Une cambrioleuse mal inspirée

AEE

Libreville/Gabon

UNE jeune dame âgée de 32 ans, Pamphila Beyeni Djidji alias "Nanou", résidant à Nzeng-Ayong, dans le 6e arrondissement de Libreville, a été surprise à l'intérieur du domicile d'un officier de police, situé dans la commune d'Akanda. Elle s'y serait introduite en pleine journée, à l'aide d'un trousseau de clés passe-partout. C'est l'épouse du policier qui l'a surprise, alors qu'elle rentrait du travail.

Selon une source judi-

ciaire, Pamphila Beyeni Djidji est une récidiviste. Mère de deux enfants et grand-mère d'un petit-fils, elle a déjà fait la prison à deux reprises pour des faits similaires. D'abord à Port-Gentil, ensuite à Libreville, où elle a purgé une peine d'un an. Et ne serait en liberté que depuis le 02 février dernier. Pamphila Beyeni Djidji, l'air visiblement innocente, dit ne pas comprendre ce qui l'a poussée à commettre ce vol. « Je me suis rendue à Akanda, où j'ai une connaissance. Puis, soudain, j'ai été déroutée dans mon chemin par je ne sais quel esprit qui m'a amenée au domicile du policier. La maison était fer-



Photo : Abel Eyeghe

En liberté depuis un mois, Pamphila Beyeni Djidji retrouve le "charme" de Gros-Bouquet.

mée, mais, à l'aide d'un trousseau de clés passe-partout que je garde toujours avec moi, j'ai réussi à m'introduire facilement dans la maison», relate-t-elle, en pleurs.

Une fois à l'intérieur de la maison, rapporte un enquêteur, la jeune dame s'est emparée des bijoux et autres parfums appartenant à l'épouse du maître des lieux. C'est d'ailleurs cette dernière, en rentrant du travail, vers 16 heures, qui va surprendre la présumée voleuse dans sa maison. « Pamphila Beyeni Djidji, en fermant la maison de l'intérieur, a pris soins de laisser les clés dans la serrure. Ce qui fait que lorsque

la propriétaire a tenté d'ouvrir sa porte, celle-ci était coincée. Pamphila, se sachant prise au piège, n'avait pas d'autres alternatives que d'ouvrir la porte. L'épouse de l'officier de police convaincue qu'elle avait affaire à un malfaiteur, a immédiatement refermé la porte, alerté son époux. C'est donc la main dans le sac que Pamphila a été interpellée», explique l'enquêteur. Une arrestation qui signe un retour à la case-départ à la prison centrale de Gros-Bouquet pour Pamphila Beyeni Djidji.

... et au carrefour Léon-Mba

Les trois voleurs et leurs trois receleurs face-à-face

COE

Libreville/Gabon

TROIS Gabonais, Clovis Nkili Nah, 26 ans, Andy Loïc Nkoghe, 23 ans, et Paul Mendome, 23 ans, ont été interpellés dernièrement par la police judiciaire (PJ) pour vol. Ainsi que trois receleurs - tous des bijoutiers - les Sénégalais Bâ Samba, 40 ans, et Mohamed Ndiaye, 54 ans, et le Guinéen Bâ Mamadou Algassim, 79 ans. Le trio et leurs receleurs devraient être présentés devant le parquet de Libreville dans les prochains jours. D'après une source proche du dossier, Clovis Nkili Nah aurait avoué qu'avant d'opérer, il fait, dans un premier temps, un repérage des maisons à cambrioler. Une fois cette étape remplie, il passait à l'acte.



Photo : COE

Clovis Nkili (débardeur) et ses complices, ainsi que...

Il est d'ailleurs passé à l'acte en s'introduisant dans une maison à usage d'habitation appartenant à une dame au carrefour Léon-Mba. Et réussit à dérober plusieurs objets de valeur. Mais, l'opération tourne court. En effet, pendant qu'il s'affairait, il est surpris par la ménagère qui sortait d'une autre pièce de la maison. Cette

dernière n'aura pas le temps d'appeler à l'aide. Elle est maîtrisée et ligotée par Nkili Nah. Le présumé cambrioleur en profite pour s'emparer, en toute quiétude des bijoux en or, des téléphones portables et d'autres effets de valeur, avant de fondre dans la nature. A la Gare-routière, il liquide à trois bijoutiers une partie de son butin à



Photo : COE

... les trois receleurs dans les locaux de la PJ avant leur déferrement devant le parquet de Libreville.

vil prix : 180 000 francs ! **INVESTIGATIONS**• Entre temps, la technicienne de surface réussit à se libérer et alerte le frère de sa patronne de ce qui lui est arrivé. Après avoir écouté le récit de la ménagère, il se rend aussitôt à la direction de la Police judiciaire et porte plainte contre X pour cambriolage et violence sur autrui. Les investiga-

tions rondement menées mèneront les fins limiers de la PJ sur la piste d'Andy Loïc Nkoghe et Paul Mendome. Interpellés, les deux suspects acceptent de coopérer et conduisent ainsi les Officiers de police judiciaire (OPJ) chez Clovis Nkili Nah, qui, à son tour tombe dans la nasse. Au poste de police, Nkoghe et Mendome disent être

surpris de se trouver au poste de police et d'être mêlés à une histoire qui leur est étrangère. Toutefois, ils reconnaissent avoir participé à la planification du vol, mais affirment ne pas y avoir pris part. Interpellés à leur tour, les trois receleurs reconnaissent avoir acheté des bijoux uniquement parce que, soutiennent-ils, Clovis leur avait dit que ceux-ci appartiennent à sa mère, et que cette dernière est actuellement hospitalisée dans une structure sanitaire de la place. Étant sans argent pour supporter les différentes factures inhérentes à cette situation imprévue, le jeune homme se serait résolu à leur vendre les bijoux pour sauver sa supposée génitrice. En tout cas, pour les policiers, il revient aux autorités judiciaires compétentes d'apprécier.